

DÉROULEMENT DE LA FORMATION POUR LE PASSAGE DE LA CATEGORIE A2 DU PERMIS DE CONDUIRE A LA CATEGORIE A

Définition

Si vous avez le Permis de Conduire - Catégorie A2 depuis plus de 2 ans, une formation de 7h vous permet d'accéder au Permis de Conduire - Catégorie A et conduire une motocyclette avec ou sans side-car d'une puissance supérieure à 35 kW !

La formation peut être suivie dans un délai de trois mois avant la date d'anniversaire des deux ans d'obtention de la catégorie A2 du permis de conduire.

Déroulement de la formation

Une phase de sensibilisation aux risques avec échanges sur les thèmes suivants :

- Accidentalité
- Détectabilité
- Vitesse
- Conduite
- Produits psychoactifs
- Les sanctions

Une phase de maniabilité hors circulation

- Explications et travail sur les situations de changements de direction à droite et à gauche
- Explications et travail sur le freinage
- Explications et travail sur les techniques d'inclinaison

Une phase de conduite sur les voies ouvertes à la circulation publique

L'objectif de cette séquence est de réaliser un audit de la conduite principalement axé sur:

- La perception
- L'analyse
- La prise de décision
- L'action

À l'issue de la formation , l'établissement délivre une attestation permettant la délivrance de votre permis de conduire catégorie A.